

Image not found or type unknown



Contrat d'agent commercial muticartes

Par **agenceguermonprez**, le **04/06/2009** à **21:36**

Bonjour,
je suis agent commercial et un de mes commettants veut réduire de façon unilatérale la rémunération des commissions sur un client. en a-t-il le droit car mon contrat spécifie les commissions acquises?
merci de votre réponse
stéphane starek